

1.

Débitrice: **Société coopérative d'habitation Champ Mercier**, Case postale, 2740 **Moutier**
2.

Déclaration de faillite: 10.11.2003
3.

Suspension de faillite: 10.12.2003
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.12.2003
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00
- Indication:* La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
- Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,
Agence de Moutier
2740 Moutier
- (00052981)